

Baccalauréat ES - Session de juin 2006 - Epreuve orale du second groupe
Sciences économiques et sociales
TRONC COMMUN

Temps de préparation: 30 minutes- durée de l'interrogation: 20 minutes

La calculatrice n'est pas autorisée

THEME DU PROGRAMME : Stratification sociale et inégalités

Questions préalables :

- 1) Qu'est-ce qu'une table de destinée ? (document 1)
- 2) Quel est le pourcentage de fils d'ouvriers devenus cadres ? (document 1)
- 3) Expliquez la phrase soulignée dans le document 2.

Sujet à traiter à l'aide de vos connaissances et des documents

Après avoir décrit les caractéristiques de la mobilité sociale en France, vous expliquerez pourquoi elle reste limitée.

Document 1

Table de mobilité sociale : destinée des enfants nés entre 1950 et 1955

CSP fils ⇒ CSP père ↓	Agric.	Indép.	Cadre	Prof. interm.	Employé	Ouvrier	Sans prof.	Total
Agric.	21,5	8,7	7,2	14,7	7,6	39,6	0,7	100,0
Indép.	0,9	22,2	20,9	22,0	9,5	23,6	0,9	100,0
Cadre	0,8	7,8	51,4	24,4	7,5	7,1	0,9	100,0
Prof. interm.	0,4	8,3	27,7	33,0	10,2	19,3	1,0	100,0
Employé	0,5	7,6	17,5	27,2	16,7	29,4	1,1	100,0
Ouvrier	0,6	7,9	7,4	20,0	11,2	51,9	1,0	100,0
Total	3,9	9,8	15,7	22,0	10,8	36,9	0,9	100,0

Source : *Enquêtes Emploi (1969-2000)*, enquêtes obtenues auprès du Lasmas-IDL/Iresco.

Dans « Le retour des classes sociales ? » Louis Chauvel, *La Revue de L'OFCE*, Octobre 2001

Document 2

Même si, notamment avec l'extension des emplois salariés de type tertiaire, de plus en plus d'emplois sont soumis à des conditions de diplômes, d'autres conditions ou critères d'appréciation des employeurs, explicites ou non, différencient les titulaires d'un même diplôme. Directement, par des formes diverses de « piston » ou les réseaux de solidarité, ou indirectement, par les caractéristiques qui lui sont liées (comme le « culot » ou la confiance en soi), l'origine sociale a toujours des effets propres, indépendants de ceux de l'école ou des diplômes, sur le destin social. Cette différenciation a des effets variables : ils peuvent être plus importants pour l'accès à des emplois du secteur privé qu'à ceux de la fonction publique, ou pour l'accès à des positions non salariées, où trouvent plus directement à s'employer le patrimoine et les relations de famille. Ainsi l'inégalité sociale dans l'accès aux institutions scolaires se double d'une autre inégalité dans le rendement social des diplômes : la formation scolaire dépend de l'origine sociale mais aussi, à un niveau de formation donné, le statut social dépend de l'origine.

D. Merllié et. Prévot, *La Mobilité sociale*, La Découverte, 1991.